



**Les zones Natura 2000 du GALPA**  
**interactions avec les activités de**  
**l'économie Bleue**

22 mars 2024



  
**PRÉFET**  
**DE LA RÉGION**  
**BRETAGNE**  
*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*



## OFB - Délégation de façade Atlantique de l'OFB

- Répartis **sur sites géographiques** (Granville, Saint Brieuc, Brest, Nantes, Bordeaux) et couvrant **3 régions littorales** (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine)
- **7 chargés de missions** sous plafond avec doubles compétences:
  - géographique (N2000)
  - thématique (patrimoine naturel, usages, DCSSMM,...)
- **3 Géomaticiens** « sous plafond » apportant un appui technique aux PNM
- **10 chargés de mission** « hors plafond » via LIFE FEAMPA mais recrutés sur des missions pérennes (N2000 notamment, observatoire national éolien - volet scientifique)
- aucune équipe de terrain



# OFB - Direction régionale Bretagne et les services départementaux

## Implantations de l'Office français de la biodiversité en Bretagne



# ORDRE DU JOUR

## ● Natura 2000 - Généralités

- Secteurs géographiques
- Objectifs
- Outils mobilisés

## ● Animation et mise en œuvre du DOCOB

- Exemples d'actions conduites/à conduire sur le site
- Problématiques particulières

## ● Sujets de coopération possibles – à identifier





# NATURA 2000 - GÉNÉRALITÉS

# Réseau Natura 2000

la Directive  
"Oiseaux" de 1979



actualisée  
en  
2009



ZPS

Zones de Protection Spéciale

Directive "Habitats  
Faune Flore» de 1992



ZSC

Zones Spéciales de Conservation

+

= RESEAU NATURA 2000

**Objectif :** Assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés.





Code de l'environnement: *Section 1 : Sites Natura 2000*

## Code de l'environnement

### ▣ **Partie législative (Articles L110-1 à L713-9)**

#### ▣ Livre IV : Patrimoine naturel (Articles L411-1 A à L438-2)

#### ▣ Titre Ier : Protection du patrimoine naturel (Articles L411-1 A à L415-8)

#### ▣ Chapitre IV : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages (Articles L414-1 à L414-11)

Section 1 : Sites Natura 2000 (Articles L414-1 à L414-7)

# Réseau Natura 2000 européen



Distribution of Natura 2000 sites across EU27

- Natura 2000 sites
- Outside report coverage

ETC/BD Dec 2008

- 26 000 sites protégés
- 18 % du territoire de l'union européenne et 6 % de la surface marine des eaux européennes






## Un réseau pourquoi ? Et où ?

- Maintenir et restaurer les espèces ou habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation (*en lien avec les usages*)
- DHFF & Oiseaux → Liste d'espèces et d'habitats terrestres et marins :

- 1/ « **d'intérêt communautaire** » (notion de danger de disparition, de vulnérabilité, rareté ...)
- 2/ « **prioritaires** » (responsabilité particulière de l'UE...)

### En France

- 
- 131 types d'habitats naturels
  - 94 espèces animales
  - 63 espèces végétales
  - 132 espèces d'oiseaux



# Exemples d'enjeux écologiques

## → Les habitats terrestres



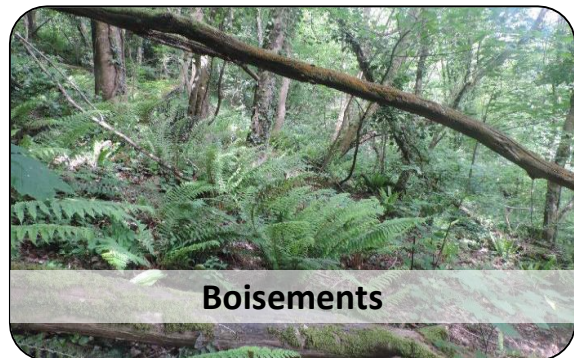
Prés salés



Falaises et landes littorales



Dunes



Boisements



Tourbières



Prairies de fauche

## → Les habitats marins



Herbier de Zostères marines



Herbier de Zostères naines



Roches supralittorales



# Exemples d'enjeux écologiques

→ Les espèces terrestres et marines



## Usages professionnels :

- Agriculture
- Conchyliculture
- Pêche professionnelle
- Port et trafic maritime
- ...

## Usages de loisir :

- Tourisme littoral
- Nautisme et Plaisance
- Sports
- Pêche à pied
- Chasse (gabions)
- Randonnée
- ....



## Aménagements et actions publiques:

- Défense et action de l'état en mer
- Urbanisation et artificialisation
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets

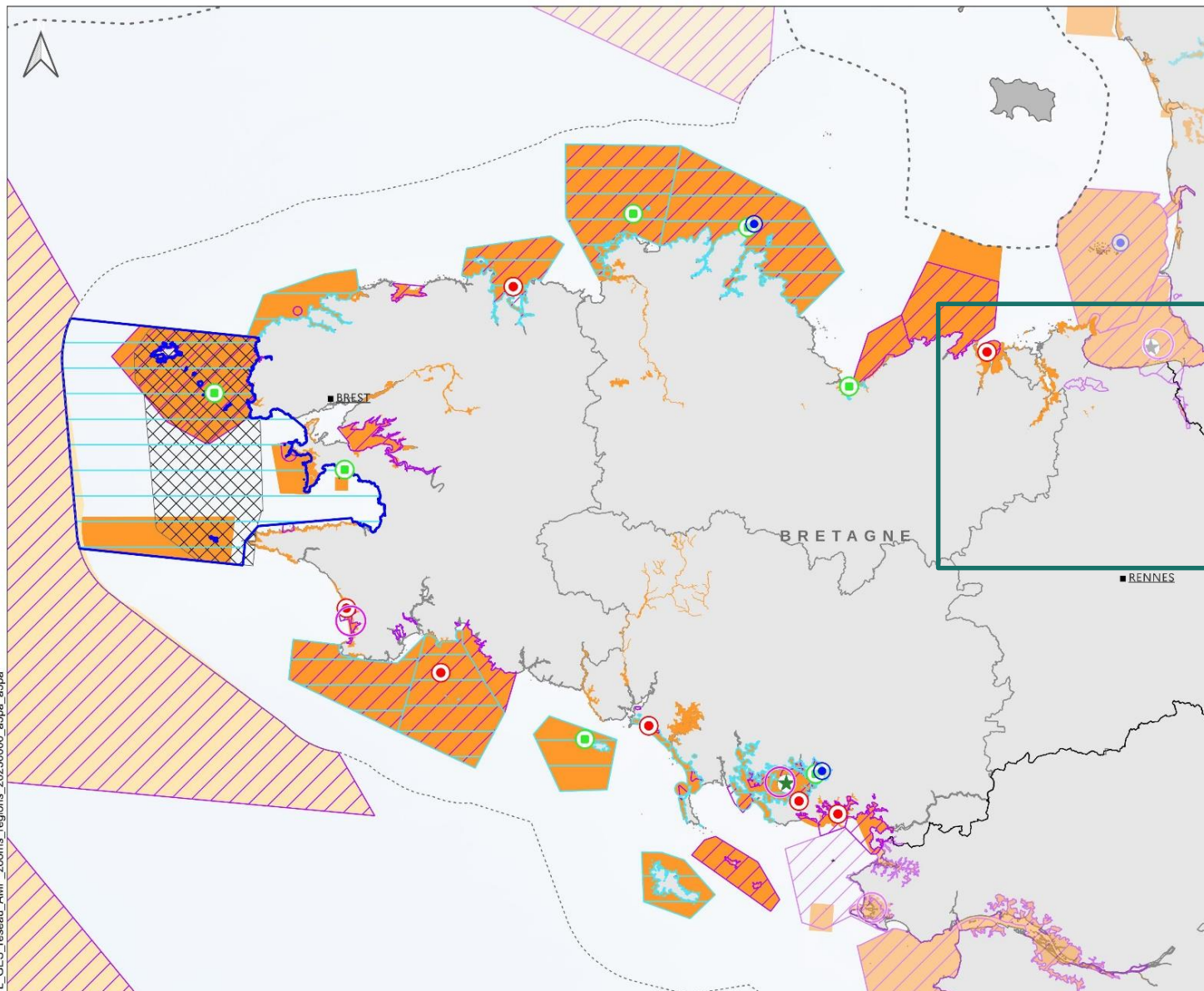


# Réseau Natura 2000 breton (hors sites au larges)

REGION BRETAGNE

Réseau des aires marines protégées

## GALPA BMSM Côte d'Emeraude



### Aire marine protégée de type national

- Parc naturel marin [1]
- Réserve naturelle nationale et régionale [7]
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage [1]
- Aire de protection de biotope [7]
- Domaine public maritime (Conservatoire du Littoral) [2]

### Aire marine protégée de type international

- Réserve de biosphère [1]
- Zone humide d'importance internationale (Ramsar) [2]
- Zone marine protégée (OSPAR) [15]

### Natura 2000 - Directive Oiseaux

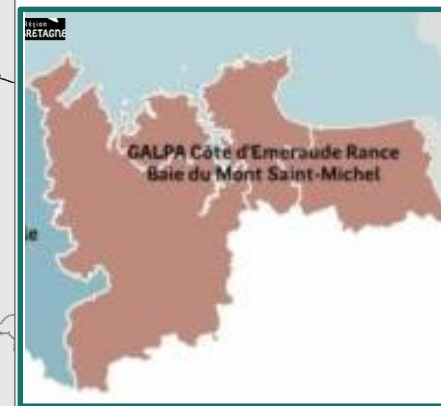
- Zone de protection spéciale [24]

### Natura 2000 - Directive Habitats-Faune-Flore

- Site d'importance communautaire [2]
- Zone spéciale de conservation [35]

### Délimitations maritimes

- Limite de la mer territoriale française (12 NM)
- Limite de la zone économique exclusive (200 NM)

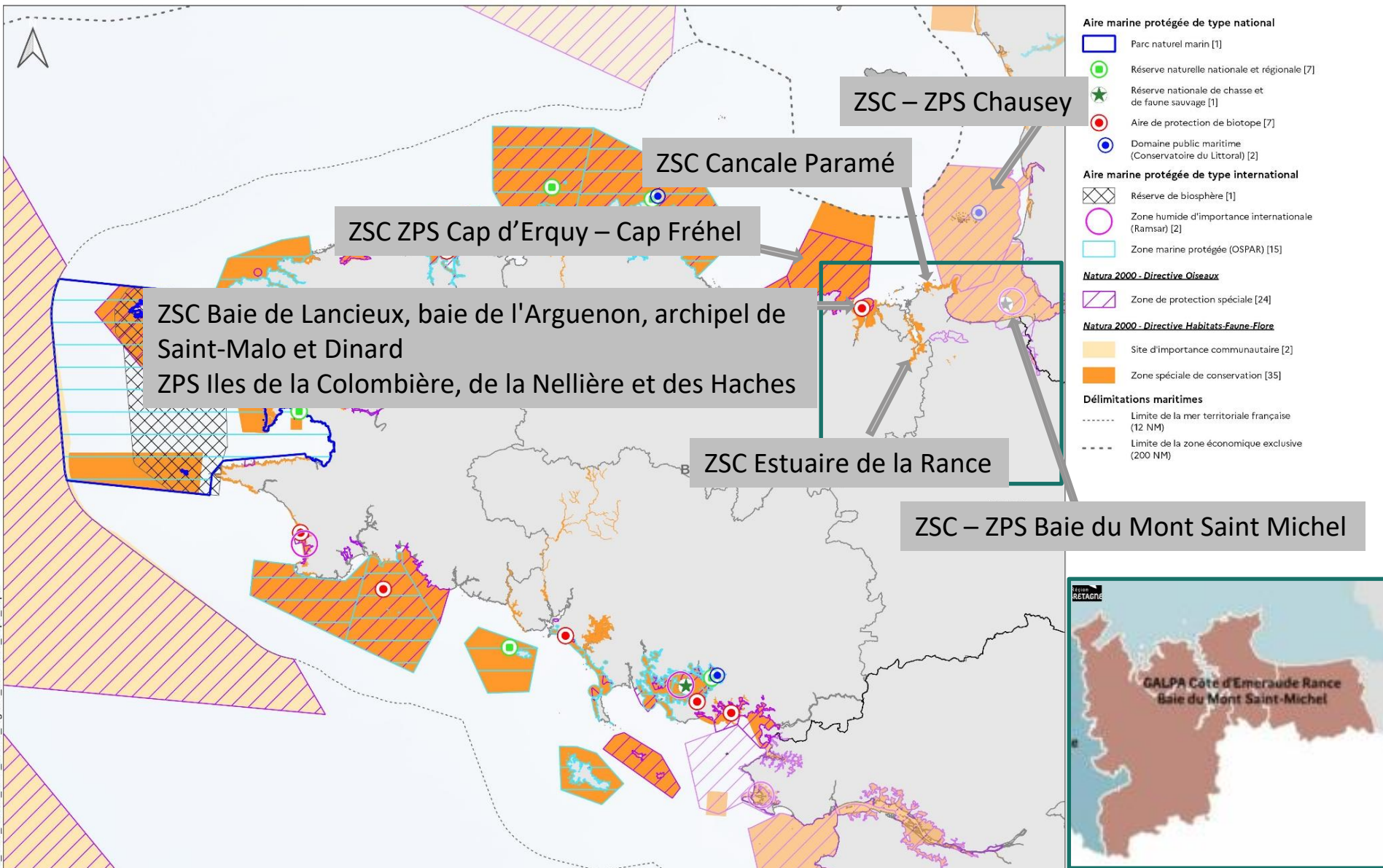


# Réseau Natura 2000 breton (hors sites au larges)

REGION BRETAGNE

Réseau des aires marines protégées

## GALPA BMSM Côte d'Emeraude



## *Composition Copil*

Le(s) préfet(s) arrête(nt) le Copil :

- **Les** collectivités
- **Des** représentants de propriétaires, exploitants, usagers, etc
- Les représentants de l'État

## *Gouvernance du Copil*

### **Sites majoritairement marins**

- Les préfets convoquent et président le Copil.
- Peuvent déléguer la Présidence,
- Définissent les modalités d'association du Copil à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du Docob.
- L'élaboration / animation du Docob peuvent être confiés (pour tout ou partie) à un ou plusieurs membres du Copil : OFB x Collectivité



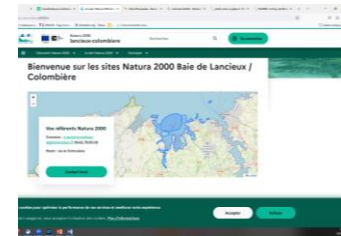


# Sites internet Natura 2000

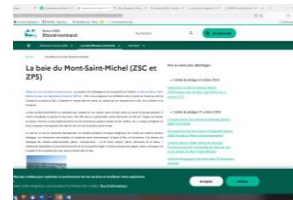
<https://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>  
**Syndicat mixte Grand site CECF - OFB**



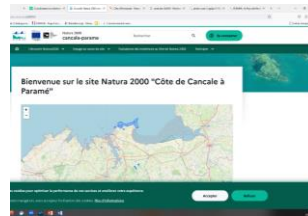
<https://lancieux-colombiere.n2000.fr/site>  
**Dinan Agglo - OFB**



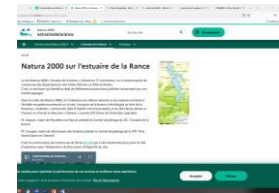
<https://estuairdelarance.n2000.fr/l-estuaire-de-la-rance>  
**Dinan Agglo**



<https://cancale-parame.n2000.fr/>  
**Saint Malo Agglo**



<https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-et-zps-baie-du-mont-saint-michel>  
**Conservatoire du Littoral Normandie**



<https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-et-zps-chausey>  
**Conservatoire du Littoral Normandie - OFB**





# Outils Natura 2000 et moyens d'agir

- **DOCOB** (diagnostic + stratégie)
- **Mobilisation des acteurs locaux**
- **Evaluation des incidences**  
cas particulier pour la pêche : ARP habitats marins et ARP Espèces
- **Guides techniques**
- **Charte Natura 2000**
- **Mesures de gestion**  
(sensibilisation, connaissance, aménagements,...)
- **Mesures réglementaires** (ex : APP, APHN → ZPF)



# Outils Natura 2000

## DOCOB

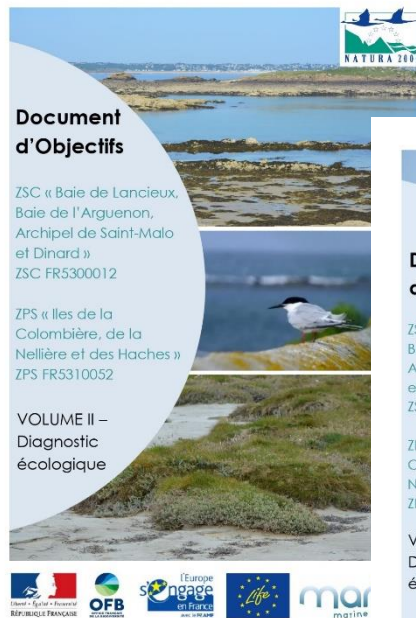


**Document d'Objectifs**

ZSC « Baie de Lancelieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZSC FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
ZPS FR5310052

**VOLUME I –  
Cadre  
général**

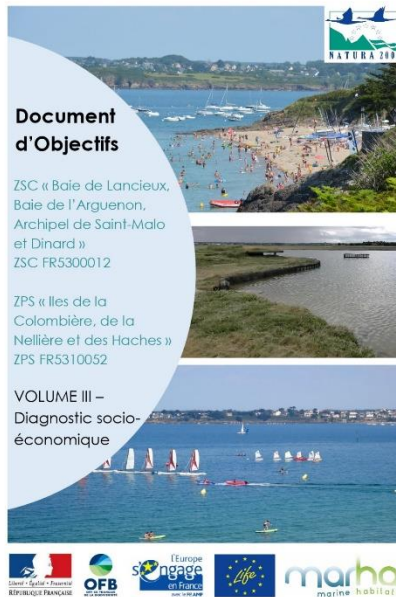



**Document d'Objectifs**

ZSC « Baie de Lancelieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZSC FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
ZPS FR5310052

**VOLUME II –  
Diagnostic  
écologique**

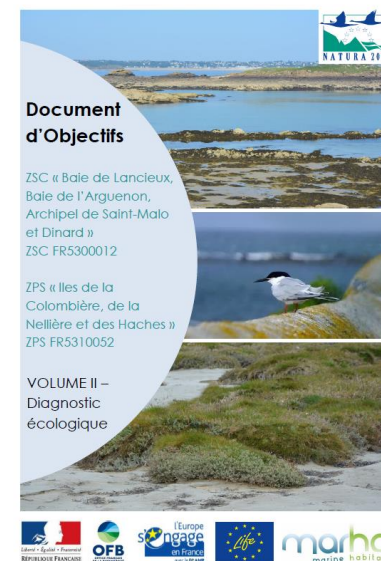



**Document d'Objectifs**

ZSC « Baie de Lancelieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZSC FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
ZPS FR5310052

**VOLUME III –  
Diagnostic socio-  
économique**




**Document d'Objectifs**

ZSC « Baie de Lancelieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZSC FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
ZPS FR5310052

**VOLUME II –  
Diagnostic  
écologique**





# Outils Natura 2000

## Mobilisation des acteurs





# Outils Natura 2000

## Evaluation des incidences

Concilier la préservation de la biodiversité avec les activités humaines, tout en tenant compte des **objectifs de conservation** des sites Natura 2000.

### **Qui est concerné ?**

*« Tout plan ou projet non directement lié ou nécessaire à la gestion du site mais susceptible d'affecter ce site de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site » (92/43/CEE, art.6.3).*

### **Une EIN2000 :**

- porte sur les **habitats et espèces protégés et inscrits dans le DOCOB du site Natura 2000**;
- **proportionnée en fonction de l'importance du projet** => 2 types d'évaluations :
  - **évaluation incidence simple** (formulaire simplifié)
  - ou **EIN2000 complète**
- doit être **conclusive sur l'impact significatif sur les espèces et les habitats qui ont justifié la désignation du site N2000**

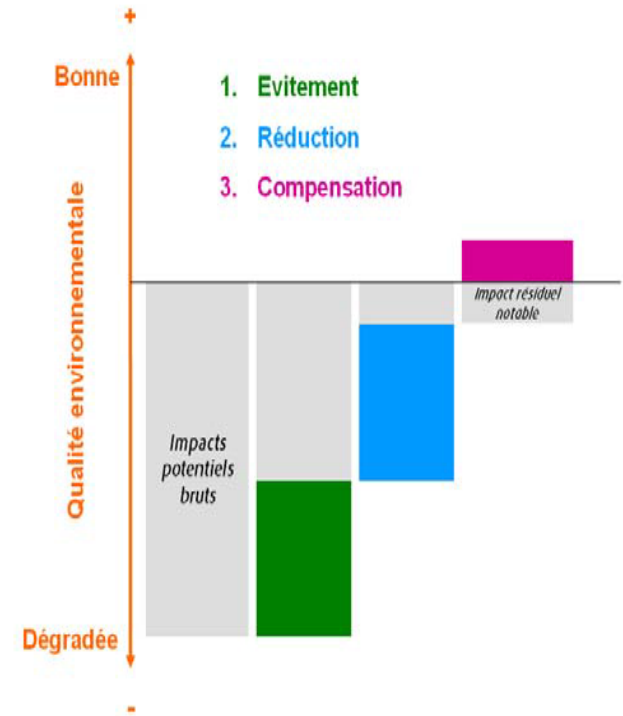


# Outils Natura 2000

## Evaluation des incidences

### Quels sont les objectifs d'une EIN2000 ?

- Tenir compte des enjeux N2000 dès la conception du projet
- Appliquer la séquence ERC :
  - Éviter les impacts **significatifs** -> démarche E-R
  - Si **impacts résiduels** -> compensation
- Si tous les impacts restent significatifs, le projet ne pourra être autorisé en l'état ; 2 choix :
  - compléter les mesures ER
  - ou réaliser une EIN plus approfondie où le projet est modifié afin de supprimer l'incidence significative





# Outils Natura 2000

## Evaluation des incidences

objectif : Améliorer la qualité des Evaluations des incidences ?

- **Appui aux porteurs de projets** : appui des gestionnaires N2000 en lien avec les scientifiques
- **Proposer des outils facilitant le « porter à connaissance »** des enjeux écologiques et des risque d'impacts (DOCOB, Etudes, guides techniques, viewer,...)
- **Appui aux services instructeurs**

GOUV3 – EVALUATION DES INCIDENCES : APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS ET AUX SERVICES INSTRUCTEURS Priorité 1

ZSC FR5300066  
ZPS FR5310050

Habitats d'intérêt communautaire concernés	Tous les habitats marins et terrestres
Espèces d'intérêt communautaire concernés	Toutes les espèces marines et terrestres
Secteur concerné	Tout le site Natura 2000

**Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures**

**Objectifs opérationnels :**

- OO12 : Coordonner et mettre en oeuvre la gestion du site Natura 2000 en lien avec les autres politiques publiques

**Mesures :**

- Toutes les mesures

**Contexte et problématiques**

La directive « Habitat-Faune-Flore » impose une évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) de tout plan ou projet, préalablement à sa réalisation.

Pour toute activité soumise à EIN, le rôle du porteur de projet est d'évaluer si son activité aura des impacts significatifs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000. A cette fin, il se rapproche de l'animateur du site Natura 2000 concerné, complète un formulaire simplifié et l'envoie au service instructeur en charge de la procédure à laquelle l'EIN est rattachée. Si des impacts sont prévus, le porteur de projet doit adapter son activité pour éviter ou réduire au mieux ses impacts. Il devra alors fournir un dossier d'EIN plus complet et conséquent.

La difficulté pour le porteur de projet est de trouver facilement l'information nécessaire à cette auto-évaluation et souvent d'identifier le gestionnaire du site N2000. La prise de contact, la transmission et le traitement de l'information peuvent parfois être longs, impliquant un délai de réponse pénalisant à la fois le porteur de projet, mais également les services chargés d'apporter une réponse. L'objectif de cette action, quotidien du gestionnaire de site N2000, est d'améliorer la qualité des évaluations d'incidence réalisées par les porteurs de projets.

**Description des sous-actions**

➤ **GOUV3.1 – Développement d'outils de communication pour faciliter les procédures d'évaluation des incidences**  
Actualiser le site web du site Natura 2000 et participer à sa diffusion auprès des porteurs de projets de manière à rendre accessible tous les documents/informations utiles à la réalisation des évaluations des incidences (enjeux écologiques, impacts possibles liés aux activités, etc.).  
Créer une **plaquette d'information** à destination des fédérations sportives et des associations du territoire.  
Une application dédiée pourrait être créée et mise à disposition pour permettre aux porteurs de projets de croquer le périmètre de leur projet avec les enjeux des sites N2000. La réalisation de cette application serait confiée à un bureau d'études, et le cahier des charges serait rédigé collectivement par les gestionnaires N2000 des sites concernés, en impliquant des experts de l'OFB et les services de l'Etat en charge de l'instruction des EIN.

➤ **GOUV3.2 – Apport d'expertise aux porteurs de projets**  
En cas de sollicitation, les opérateurs N2000 se rendent disponibles pour appuyer les porteurs de projets (particuliers, associations, entreprises, etc.) au remplissage des formulaires simplifiés d'évaluation des incidences et apporter un appui méthodologique concernant le respect de la séquence ERC lors de l'élaboration du projet en question.  
Pour des actions récurrentes comme les manifestations nautiques, la rédaction d'une charte de bonnes pratiques dispensant les signataires d'évaluation des incidences (principe de la charte Warsmann) pourra être rédigée en lien avec les services de la DDTM.

➤ **GOUV3.3 – Formation des services instructeurs aux enjeux écologiques du site Natura 2000**  
Pour assurer de leur prise en compte le plus en amont possible (dès la phase de planification des projets et tout au long de leur construction) et pour faciliter l'instruction des dossiers d'EIN. Ceci inclut notamment la production de supports de synthèse spatio-temporelle des enjeux écologiques, et des échanges réguliers (réunions d'information, échanges téléphoniques, notes, etc.) avec les services instructeurs pour communiquer sur les actualités du site Natura 2000 et les projets en cours.

Modalités de mise en œuvre		
Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
GOUV3.1	Animateur(s) Natura 2000	Bureaux d'études, OFB, services instructeurs, fédérations sportives et associations
GOUV3.2	Animateur(s) Natura 2000	Porteurs de projets, services instructeurs, animateurs « environnement » et élus du SAGE, ENS, EPCI et collectivités
GOUV3.3	Animateur(s) Natura 2000	Services instructeurs (DDTM, DREAL, DIRM NAMO)

# Outils Natura 2000

## Guide technique



## Référentiel pour la préservation de l'environnement marin et l'exercice des activités de pêche professionnelle maritime

Source : portail technique de l'OFB



# Outils Natura 2000

## Guide technique



### Référentiel pour la prise en compte des activités de cultures marines dans la préservation de l'environnement marin

Source : portail technique de l'OFB



# Outils Natura 2000

## Charte Natura 2000

- Des recommandations générales
- Des engagements spécifiques aux enjeux Natura 2000
- Un formulaire d'engagement



Je veille à :

- ✓ En cas de présence de chauves-souris, limiter au maximum la pénétration dans les lieux occupés.
- ✓ Avertir l'animateur Natura 2000 de toute découverte de populations de chauves-souris à l'intérieur du bâti (combles, caves, etc.) ou d'arbre, ou de modification de celle-ci (désertion des lieux, etc.)
- ✓ Préserver l'environnement immédiat des sites à chauves-souris (limiter les pollutions lumineuses, favoriser les techniques de jardinage biologique, éviter les feux, etc.).

### Engagements de bonnes pratiques

Je m'engage à :

- En cas de projet d'aménagement, signaler à l'animateur N2000 les opérations de gestion/entretien envisagées.  
**Points de contrôle : correspondance avec la structure animatrice.**
- Sauf raison de sécurité, ne pas obstruer les entrées de gîtes. Si l'accès doit être fermé, je mets en place un nouvel accès en concertation avec l'opérateur Natura 2000.  
**Points de contrôle : présence d'un accès permanent et praticable dans les lieux fréquentés par les chiroptères.**
- Ne pas installer d'éclairage à l'entrée des gîtes pour préserver des conditions favorables aux chiroptères.  
**Points de contrôle : absence de dispositif d'éclairage.**



### FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

ZSC « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »



# Outils Natura 2000

## Mesures de gestion



### Fiches actions :

46 au total dont :

- 10 terre/mer (TM)
- 14 marines (MER)
- 13 terrestres (TER)
- 5 communication & sensibilisation (CS)
- 4 gouvernance (GOUV)

ZSC  
FR53...

TM4 – ENCOURAGEMENT DE LA CERTIFICATION PORT PROPRE

Priorité



DO DHFF

<b>Habitats d'intérêt communautaire concernés</b>	L'ensemble de l'écosystème marin et littoral
<b>Espèces d'intérêt communautaire concernées</b>	L'ensemble de l'écosystème marin et littoral
<b>Secteur concerné</b>	Partie marine et littorale du site Natura 2000, ports

### Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

#### Objectifs opérationnels :

- Réduire les apports de contaminants dus aux apports pluviaux de agglos littorales et des ports\*
- Réduire les apports et la présence de déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral\*



#### Mesures :

- TM2 – Eaux noires et eaux grises : équipement et sensibilisation
- TM3 – Promotion d'un carénage éco responsable

© internet

### Contexte et problématiques

Le SDAGE Loire-Bretagne préconise dans son chapitre 10, disposition 10-B3 « Afin d'améliorer la qualité des eaux et des sédiments des ports et prioriser les actions de reconquête, il est fortement recommandé pour les ports qui ne l'ont pas déjà fait, d'établir des plans d'actions sur le fondement d'études diagnostiques environnementales à une échelle pertinente. »

La certification européenne Port Propre (déjà obtenue pour les ports de Saint-Cast) permet aux ports de plaisance d'attester de la bonne gestion de leurs déchets et de leurs effluents issus de leurs activités et des pollutions accidentelles.

Les ports souhaitant être certifiés doivent réaliser une démarche en 5 étapes permettant de répondre aux objectifs susvisés, et intégrant la sensibilisation des usagers et la formation du personnel. Cette démarche, basée sur une étude diagnostique, peut induire des investissements (mise aux normes de l'existant ou nouveaux équipements : point propre, conteneurs, effluents, aire de carénage avec système de récupération des eaux, pompes à eaux usées et eaux de fond de cale, station d'avitaillement, blocs sanitaires, matériel de dépollution, etc.). Une signalétique adaptée complète le dispositif. La démarche finalisée, le port, s'il le souhaite, passe un audit de certification par l'intermédiaire d'AFNOR ou un auditeur vérifie s'il répond favorablement aux critères inscrits dans le référentiel AC-J81-030 : « Propreté des ports de plaisance — lignes directrices ».

La durée de validité de cette certification est de 3 ans avec un audit de contrôle tous les ans.

### Description des sous-actions

- **TM4.1 – Accroissement du nombre de ports de plaisance certifiés Port Propre dans le site Natura 2000**
  - accompagner les ports de plaisance dans la réalisation des engagements nécessaires à l'obtention de la certification Port Propre ;
  - organiser un suivi des engagements menés par les ports certifiés, notamment concernant la réduction des déchets marins.
- **TM4.2 – Intégration de l'écoconception des ouvrages dans les constructions nouvelles ou lors des restaurations d'ouvrages**

Elaborer des préconisations en la matière à partir d'un retour d'expérience des ouvrages déjà réalisés et identifier les techniques existantes. Ces préconisations peuvent ensuite utilement être intégrées dans le cadre de la définition des projets de travaux portuaires. Ce travail sera à conduire avec les partenaires du programme MARINEFF.

### Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
TM4.1		
TM4.2	Gestionnaires de ports	Gestionnaires de ports, Collectivités, ADEME, AELB, OFB

### Indicateurs de réalisation

- Nombre de ports certifiés ports propres et/ou ports propres actifs en biodiversité dans le site Natura 2000

### Références

- Fiche du PdA du DSF NAMO : D10-OE02-AN2
- Certification Ports Propres – Ports Propres ([ports-propres.org](http://ports-propres.org))
- Projet MARINEFF [MARINEFF](http://MARINEFF) | [Laboratoire de biologie des organismes et des écosystèmes aquatiques \(mnhn.fr\)](http://Laboratoire de biologie des organismes et des écosystèmes aquatiques (mnhn.fr))

# Outils Natura 2000

## Financement des contrats N2000 et autres actions

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

### Fonds européens

- FEADER, FEDER (MAEC)
- FEAMPA (ARP, ANI-MER 2000, GALPA...)
- Projets LIFE (Marha, Biodiv, EMM, etc.)

### Fonds nationaux

- Fonds vert (pour les mouillages écologiques, etc.)
- Financements via les services centraux et déconcentrés MTES – MAA (ex : contrats Natura 2000)
- Financement via Etablissements publics (OFB, AELB, CdL)
- Fondation du patrimoine

### Fonds locaux

- Conseil Régional via Breizh Biodiv
- Conseils départementaux 35 et 22
- Associations
- Entreprises (IOTA Ailes Marines – art 24 – Contribution gestion des AMP)

### Modalités :

- ✓ Appels à manifestation d'intérêt (AMI)
- ✓ Appels à projet (ex : restauration écologique en faveur de la biodiversité)
- ✓ Programme de recherche
- ✓ ....





# EXEMPLE D' ACTIONS

# Mobilisation des acteurs locaux

## Sensibilisation des élus et stratégie d'information/enjeux écologiques N2000

- **Sorties sur le terrain d'identification des enjeux**
- **qui** : animateurs Natura 2000
- **financement** : OFB



## Articulation des plans de gestion d'aires protégées

- **plan de gestion de l'île de la Colombière**
- **qui** : Bretagne Vivante
- **financement** : CD22, LIFE EMM, LIFE MARHA, OFB



Pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-Mer, mardi 4 avril 2023, après COPIL de validation du Plan de Gestion 2022-2031 de la Colombière (rep. C)

## Promotion des bonnes pratiques/Mammifères marins

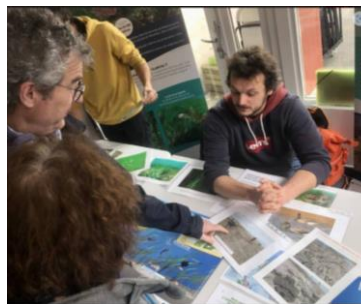
- **conférences et actions de sensibilisation**
- **qui** : AL LARK
- **financement** : OFB



Conférence organisée par AL LARK, le samedi 10 décembre 2022 à Saint Malo

## Sensibilisation à la protection des herbiers de zostères

- **conférences et actions de sensibilisation**
- **qui** : coordination par Cœur Emeraude
- **financement** : variés dont OFB (prêt matériel)



Opération de sensibilisation des herbiers, Saint Lunaire 1<sup>er</sup> et 22 mars 2023

## Sensibilisation des plaisanciers et pêcheurs récréatifs

- **Campagnes de maraude (mer et littoral)**
- **qui** : Cœur Emeraude
- **financement** : OFB





# Soutien aux projets

---

## Aménagements et tests techniques

### Expérimentation de mouillages écologiques

- **Tests de nouvelles techniques de mouillages en échouage sur herbiers de zostères à la pointe la Varde**
- **qui** : Saint Malo Agglo, Planète Mer
- **financement** : Life Marha/OFB



### Aménagement de ZMEL - Saint Lunaire

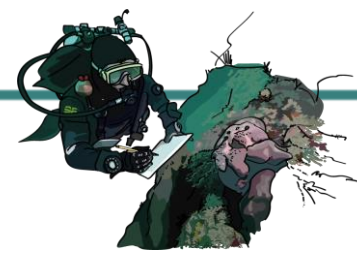
- **Remplacement des mouillages classiques de chaîne par des mouillages techniques innovants + ancre à vis**
- **Qui** : Yacht club, Mairie
- **Financement** : Agence de l'eau
- **appui technique** : association cœur Emeraude, OFB, Ifremer, EPHE





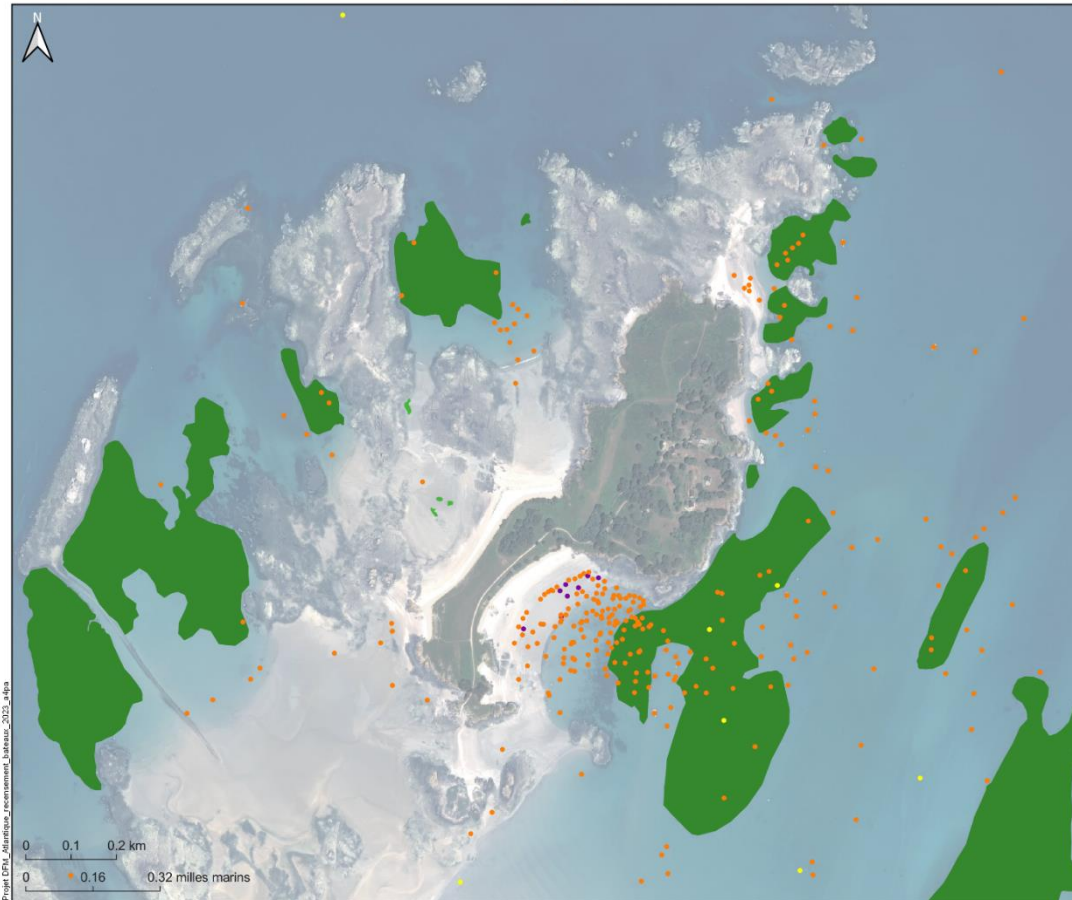
# Production d'expertise

## Mouillage fixes et forains



### BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE

Recensement des bateaux au mouillage à l'aide d'images satellite et aérienne  
Côte d'Emeraude- Ile des Ebihens - Localisation des bateaux - Vue générale



□ zone de mouillage organisée et autorisée

Etat de navigation :

- échoué
- mouillage
- navigation

Herbier

- Zostère
- Zostère marine
- Zostère naine

EDITEE LE : 22 / 3 / 2023  
Sources des données :  
- i-Sea, OFB, DDTM 56, 44, 35, 29, 22, 85  
- Limite de la mer territoriale : SHOM®, 2010  
- Limite terre/estran : SHOM-IGN  
- Départements : IGN - GéoFLA®, 2009  
Fonds cartographiques :  
- Piélares 2022 © CNES distribution AIRBUS DS  
Système de coordonnées : EPSG:2154



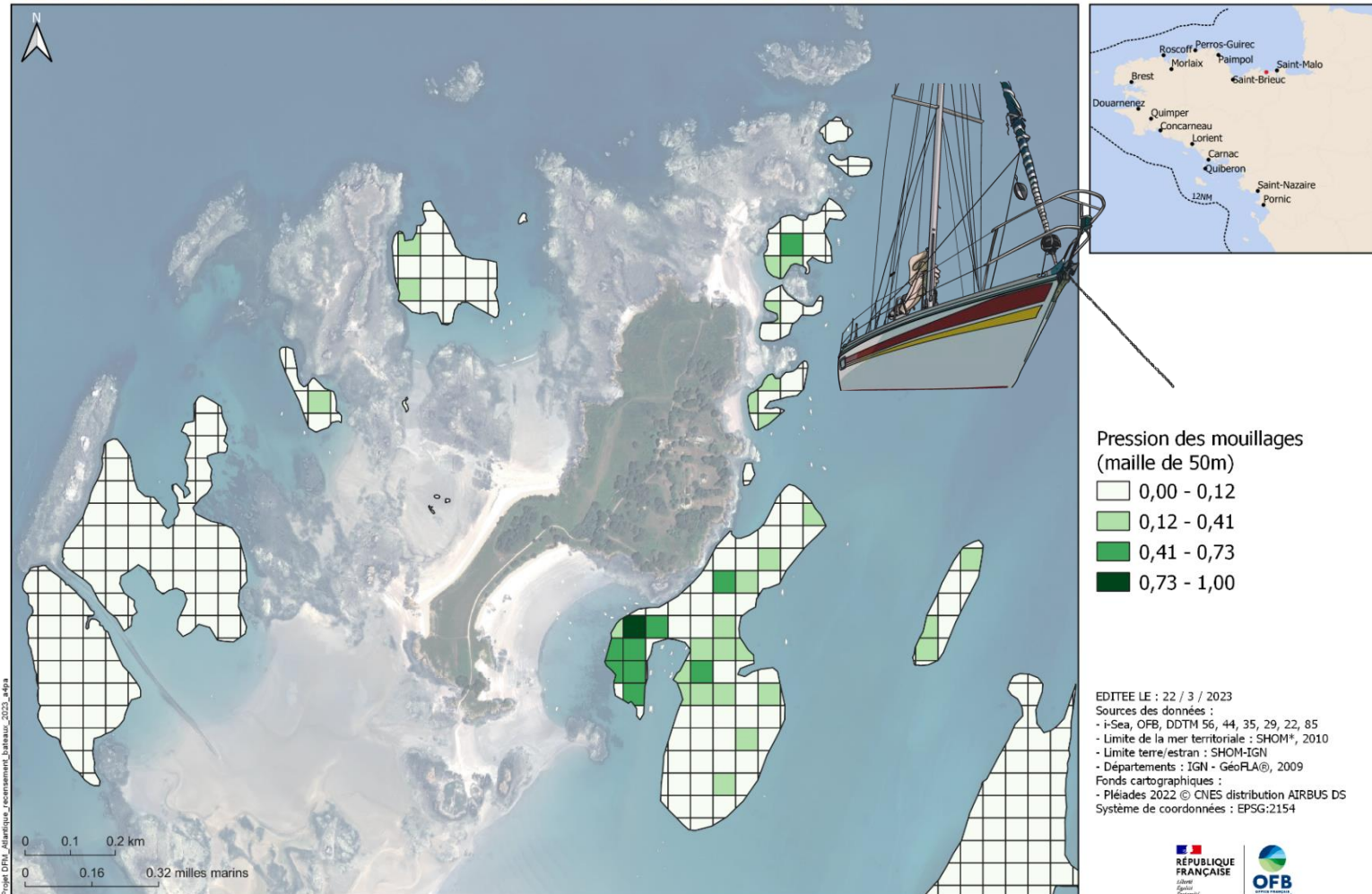
# Production d'expertise

## Mouillages fixes et forains

### BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE

Recensement des bateaux au mouillage à l'aide d'images satellite et aérienne

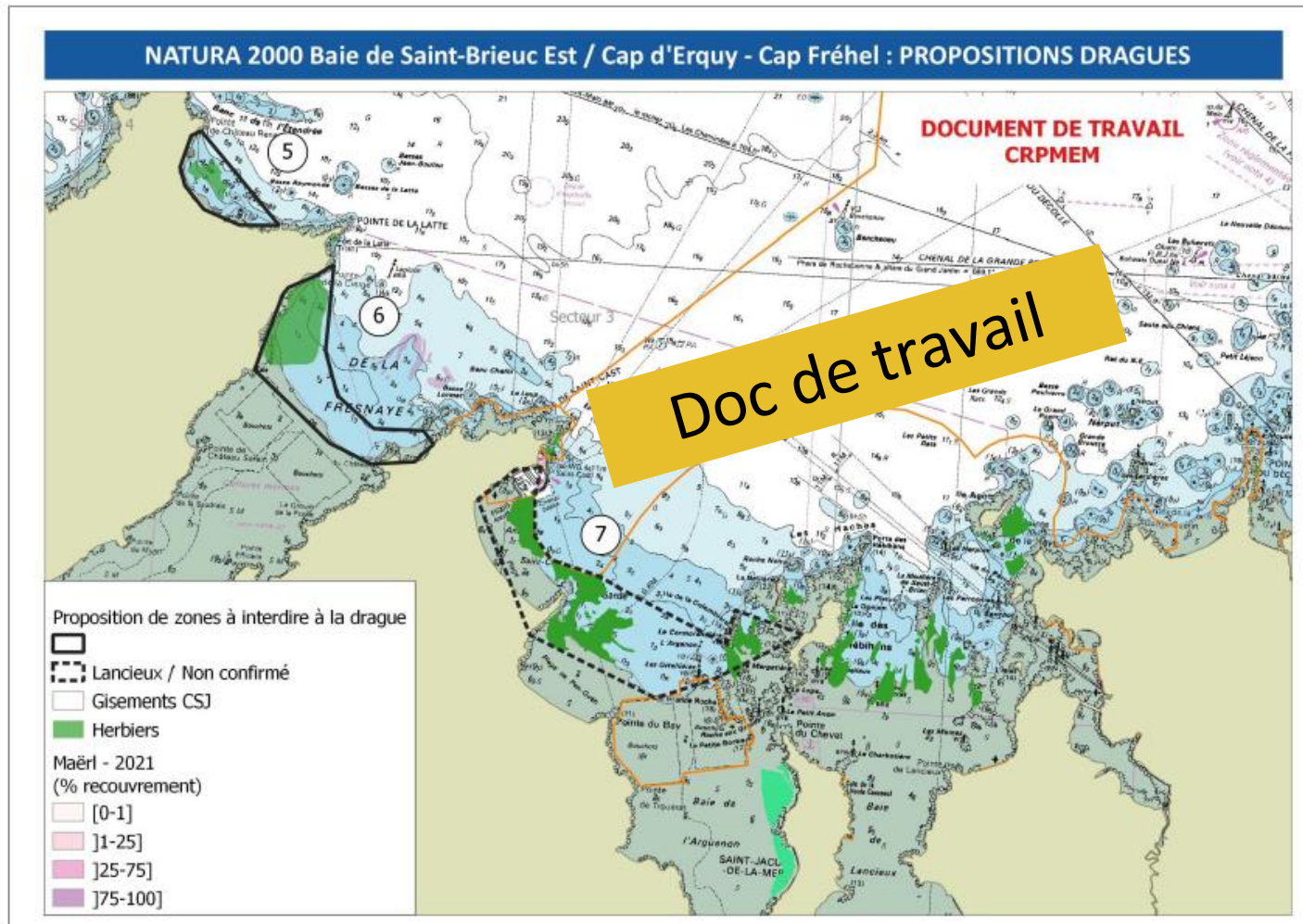
Côte d'Emeraude- Ile des Ebiens - Pression des mouillages au sein des enveloppes d'herbier - maille de 50m



# Co-production d'expertise

## Analyse Risque Pêche

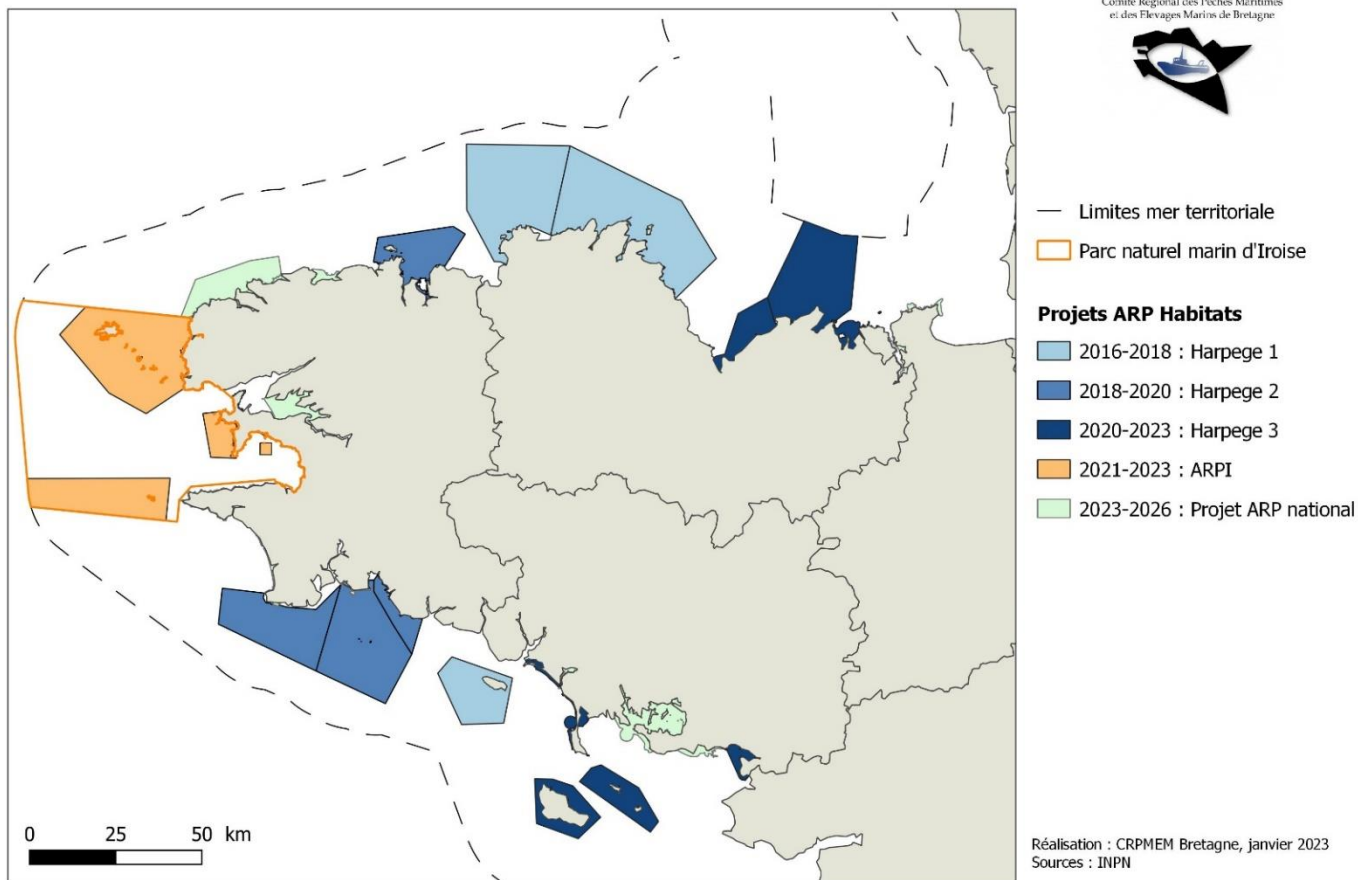
Exemple de propositions de mesures en discussion



# Co-production d'expertise

## Analyse Risque Pêche

### Avancement des Analyses de risques Habitats en Bretagne



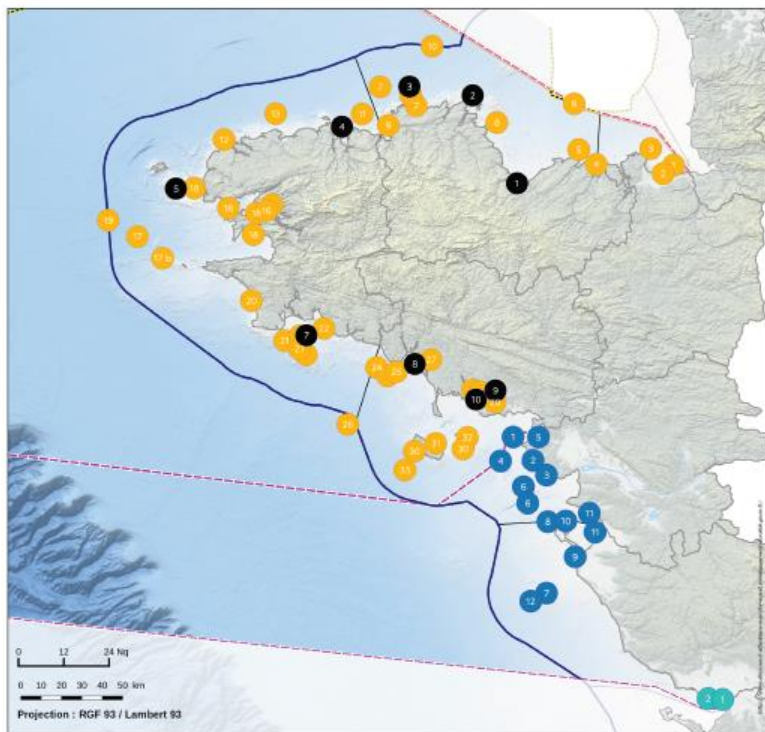
***Rq : situation de pré – contentieux -> Finalisation de toutes les ARP et adoption des mesures d'ici 2027.***

# Co-production d'expertise pour l'Etat

## Zones de protection forte

Document Stratégique de Façade nord Atlantique - Manche ouest

Carte de synthèse des secteurs d'étude des ZPF potentielles et existantes sur la façade NAMO.



Secteurs d'étude de ZPF\* existante ou potentielle

pour la Bretagne :

- ZPF potentielle
- ZPF existante

Pour les Pays de la Loire :

- ZPF potentielle
- ZPF existante

(\* ) Zone de protection forte

Fond de carte

- Limite des 12 milles
- Zone économique exclusive (ZEE)
- Limite de département

Limite latérale de compétence

- des préfets de département
- des préfets de région

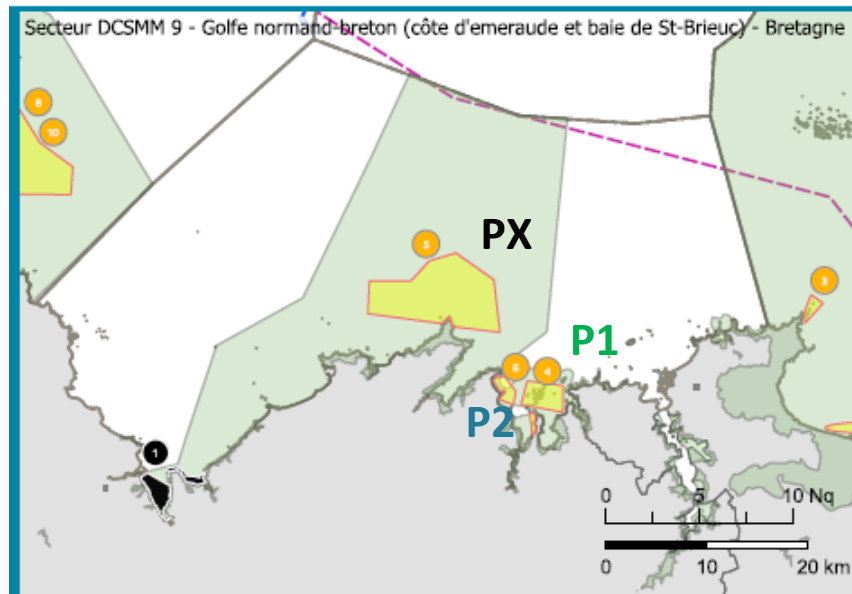


Source: DRM NAMO, DREAL Bretagne et Pays de la Loire

Copyright: © IGN/Foto 2015, SHOM ©, GeoELA.fr, Bathyrestre, EMCOUet

Realisation: DRM NAMO/MCPRL

Date: 03/2022



# Actions coordonnées de police



## Ex : Pêche à pied dans les herbiers de zostères

- **action réglementaire**
- **qui** : gendarmerie, AffMar, OFB (SD)
- **financement** : Etat (fonctionnement)
- **Coordination** : DIRM NAMO, CACEM



Avant



Après





# SUJETS DE COOPÉRATION – A DISCUTER

# Sujets possibles de coopération

## MER4 – Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche (ARP)

- Finalisation de l'ARP
- Accompagner la mise en place et le suivi des mesures
- Favoriser l'expérimentation des techniques alternatives



## MER3 - Réduction des principaux risques d'impact sur les habitats sensibles

- Identification des interactions du projet ou des activités avec les habitats marins
- Sensibilisation des porteurs de projet ou des usagers
- Concertation et choix des mesures adaptés

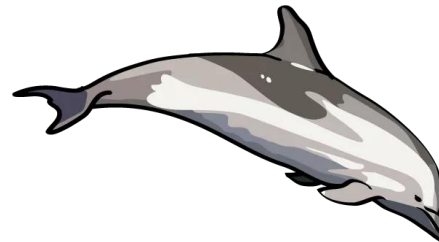
## MER6 - Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux bruits impulsifs

- Caractérisation des interactions et proposition de solutions d'évitement ou de réduction
- Analyse critique des solutions proposées et production d'avis



## MER8 - Réduction des risques de captures accidentelles

- Caractérisation des interactions
- Promotion et test de bonnes pratiques



## MER9 - Lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles

Connaitre et tester des techniques alternatives au tir d'effarouchement et aux tirs létaux

# Sujets possibles de coopération

## → Déchets

### TM6 – Ramassage des déchets

- Sensibilisation et pédagogie
- Actions de réduction des déchets
- Opérations de nettoyage et de recyclage de déchets

### TM7 – Retrait des épaves et navires abandonnés

- Identification et signalement des épaves
- Accompagnement des démarches de diagnostics
- Retrait des épaves



### TM8 – Réduction et valorisation des déchets issus des activités maritimes

- Recherche de solutions de réduction et de recyclage
- Retrait de déchets sous marins et limitation des déchets de ramendage

# Sujets possibles de coopération

## → Coordination, Connaissance

**MER12 – Connaissance du milieu marin**

Mise à jour des outils de suivi de gestion, des données écologiques, ...

**GOUV2 – Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques**

Veille à la bonne transmission des informations, coopération avec les acteurs, ...



**GOUV3 – Evaluation des incidences : appui aux porteurs de projets et services instructeurs**

Faciliter la bonne réalisation des évaluations d'incidences

# Sujets de coopération possible

## → Communication et sensibilisation

**CS1 – Promotion des enjeux  
Natura 2000 au grand  
public**

Définition de plans de  
communication, conception  
d'outils d'information N2000 ...

**CS5 – Education à  
l'environnement**

Encouragement des projets  
d'éducation, AME/ATE ...

**CS2 – Sensibilisation des  
professionnels et collectivités  
aux enjeux écologiques**

Information des agents techniques  
et élus des enjeux, formation de  
personnes relais ...



**CS4 – Promotion des bonnes  
pratiques de pêche à pied**

Sensibilisation sur le terrain et  
diffusion d'outils de  
communication

**CS3 – Sensibilisation engageante  
et campagnes de maraude**

Rencontre des usagers, sensibilisation  
des bonnes pratiques et diffusion des  
sciences participatives



# ECHANGES



# Contacts à l'OFB (voilet marin)

## Bretagne

**Olivier Abellard** : référent territorial Ile et Vilaine & Côtes d'Armor N2000  
[olivier.abellard@ofb.gouv.fr](mailto:olivier.abellard@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 82 – 06 77 99 98 92

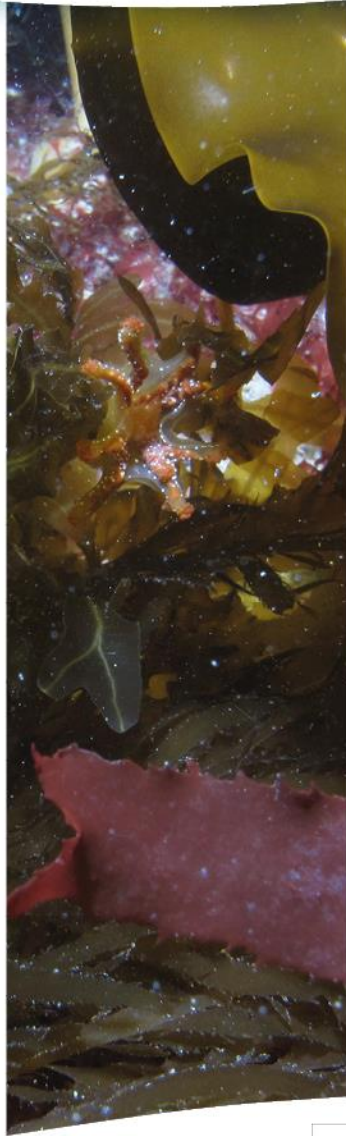
**Sven Mellaza** : thématique habitats marins  
[sven.mellaza@ofb.gouv.fr](mailto:sven.mellaza@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 85

**Lucile Mineo-Kleiner** : Animation N2000  
[Lucile.mineo-kleiner@ofb.gouv.fr](mailto:Lucile.mineo-kleiner@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 82

## Normandie

**Karine Dedieu** : référent territorial Ouest Cotentin – BMSM N2000  
[Karine.dedieu@ofb.gouv.fr](mailto:Karine.dedieu@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 83 – 06 75 48 79 50

**Marine Lassau** : thématique habitats marins  
[marine.lassau@ofb.gouv.fr](mailto:marine.lassau@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 81



# Merci

